

**Comité d'Établissement - réunion extraordinaire.**

■ **Point 2 : Augmentation/promotion**

Pour compléter le cycle d'augmentation/promotion de juillet, des chiffres sont donnés par la direction :  
111 salariés sont passés de la qualification 2.1 à 2.1.1. (promotions automatiques pour tous les I2.1 qui ont 26 ans)  
34 salariés sont passés de la qualification 2.1 à 2.2.

**Attention le cycle d'augmentation/promotion de juillet devrait devenir un cycle d'évaluation seule à partir de 2018, sauf éventuellement pour les 1 à 2 ans d'expérience !**

■ **Point 3 : Congés**

Les élus souhaitent savoir s'il serait envisageable d'ajouter la possibilité d'ajout de congés non pris sur le Plan épargne entreprise Amundi.

Réponse de la direction : non, cette solution serait possible uniquement si l'entreprise avait mis en place un compte épargne temps ou bien un plan épargne retraite collectif (PERCO), actuellement seul Axway dispose d'un PERCO. Fortement plébiscité par les salariés, et demandée depuis des années par la CFDT, la mise en place d'un compte épargne temps et/ou d'un PERCO ferait l'objet de négociation prochainement. La direction sera-t-elle plus ouverte en 2018 sur ce sujet ?

■ **Point 4 : Absence pour récup'**

Vos élus Cfdt demandent que les absences pour « récupération » (suite à heures sup ' donc) soient mises automatiquement dans PTA comme c'est le cas pour les autres absences. Et impute en interchantier et non en projet. La direction est ouverte à ces modif' sans préciser la date de mise en place.

■ **Point 5 : Point d'organisation du CE**

L'embauche d'une nouvelle assistante sur le site de Lyon a été effectuée et le CE est maintenant constitué de 9 salariées.

Le CE souhaite faire un bilan environnemental de son activité, en ce qui concerne les activités propres aux activités sociales et culturelles et les déplacements de ses élus. À suivre...

■ **Point 6 : Office 365**

Les élus soulèvent un problème de sécurité sur Office 365, en effet le site d'hébergement des données se trouve aux USA, et la réglementation dans ce pays n'interdit pas la consultation des données stockées sur ce site ! Étonnant dans le climat de « sécurité » ambiant, cette légère « faille » si facilement acceptée. Les élus ne comprennent pas le choix d'Office 365 alors que les clients demandent de plus en plus de sécurité.

Les projets classifiés resteront hors « cloud », tout comme d'autres projets, à la demande du client, ... Alors pourquoi ce choix quand les exceptions se multiplient déjà avant même sa mise en place ?

■ **Point 9 : Usages ex steria encore en cours**

Les élus demandent à la direction de fournir la liste des usages Steria encore en vigueur depuis la fusion. La direction ne les a pas et ne veut pas les chercher ... mais par contre elle est capable de nous dire que le seul qui est encore effectif est celui sur la prime vacance ! Bien étonnant cette posture ... cette attitude pousse les élus à demander de façon officielle, par un vote, cette liste des usages Steria encore en vigueur afin d'analyser si, par hasard, la direction n'oublierait pas d'en appliquer un ou deux qui l'arrange bien ...



Comité d'Établissement - réunion extraordinaire.

■ Point 7 : Academy

SSG finance la Sopra Academy. Les autres entités demandent des formations en fonction de leur besoin et refacture cette formation à SSG. Comme d'habitude, Axway ne bénéficie pas de ce dispositif. La Sopra Academy un self-service. Le prix ? pas clair...

■ Point 10 : RSE

Suite à la campagne d'appel aux dons lancée rapidement après la catastrophe humanitaire aux Antilles, les élus ont demandé à la direction si elle aussi pensait donner à la Croix Rouge française. Et nous apprenons que dans sa grande bonté, Sopra Steria a donné 5000 euros à la Croix Rouge ... même pas 50c par salarié. Bel exemple de solidarité ... On passe du tout au tout sur ce sujet, le plus rapidement possible, et la direction nous informe qu'un site spécifique à l'entreprise pour le covoiturage va être lancé. Il sera mis en place sur les sites de Limonest et Rennes dans un ...second temps car on apprend que celui-ci est déjà proposé sur Toulouse (sans avis du CHSCT, mais ça, si vous nous lisez régulièrement vous savez bien ce qu'en pense la direction !).

■ Point 11 : Gestionnaire Site

Les déplacements des gestionnaires de site sont payés en heure supplémentaire. Et il n'est pas d'astreinte car il peut « éteindre son téléphone » ! oO voilà qui serait bien perçu par sa hiérarchie !

■ Point 12 : Points Divers

L'arrivée du télétravail, par l'application des ordonnances Macron, se fait à tâtons ... Normal vu comment les négociations sur le sujet avancent ! (Nous attendons toujours la reprise des négociations depuis avril 2017 ...). Du coup la direction adapte comme elle peut des pratiques qui existent déjà dans l'entreprise afin de répondre à cette nouvelle contrainte qui n'a pas l'air de l'enchanter plus que ça (ça doit être l'une des seules dans toutes les ordonnances !). Du coup pour pouvoir télétravailler, il faut demander à son responsable hiérarchique s'il veut bien en motivant la demande bien entendu, le dernier pouvant refuser sans raison. Dans le cas où il accepterait il va de soi pour la direction que le salarié s'arrange pour avoir une connexion internet de bonne qualité et tout le matériel nécessaire (téléphone, bureau) pour pouvoir travailler efficacement. Et cerise sur le gâteau : il se débrouille aussi pour rester joignable en permanence par sa hiérarchie en donnant son numéro de téléphone personnel fixe ou portable ... et après il faudra aussi recevoir pour faire les réunions et préparer le repas du midi pour l'équipe ? Nous obtenons a minima que la possibilité de télétravail occasionnel soit affiché sur F2F !

► Pour recevoir directement et mensuellement « L'ESSENTIEL CE » il suffit d'envoyer un simple mail à [EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr](mailto:EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr) (depuis une adresse électronique perso) ou d'en faire la demande aux Délégués Syndicaux ou aux élus CFDT (la liste des DS et des élus CE et DP est disponible sur intranet Sopra Steria).

Vos élus CFDT au CE :

Titulaires			Suppléants		
Caroline	RICHARD	Rennes (Manhattan / Montreuil)	Alain	MOIREZ	Toulouse
Pierre	GIRAUDEAU	Rennes	Mohamed	HELLA	Meudon
Nathalie	LACASSAGNE	Albi	Donatella	CORAGGIO	Manhattan
William	BEAUMOND	Aix-en-Provence	François-Marie	BRENGUES	Rodez
			Représentant Syndical :		
			Bernard	MOLLIER	Albi/Toulouse

Consultez notre site

<http://cfdsoprasteria.blogspot.fr/>

Contact [dscfdtsoprasteria@gmail.com](mailto:dscfdtsoprasteria@gmail.com)/01 40 67 86 99

Axway : [pallombert@axway.com](mailto:pallombert@axway.com) /01 47 17 21 62

SBS : [cfdsoprabanking@gmail.com](mailto:cfdsoprabanking@gmail.com)

I2S : [contact@cfdtsteria.fr](mailto:contact@cfdtsteria.fr)/06 15 32 47 30

HR : [nathalie.sicard@soprahr.com](mailto:nathalie.sicard@soprahr.com)/04 91 28 59 18

